



Rapport du maire sur la situation
financière de l'arrondissement de
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève

Mai 2020

Mot du maire

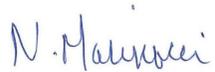
Chères concitoyennes
Chers concitoyens,

En vertu de l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je me réjouis, au nom des membres du conseil d'arrondissement et en mon nom propre, de vous présenter le rapport sur la situation financière de l'arrondissement.

Ce rapport est le reflet des résultats financiers de l'année précédente, des données budgétaires de l'année en cours ainsi que nos orientations générales pour 2020.

Les défis sont nombreux à l'arrondissement mais nous continuons notre travail dans un esprit de transparence et de saine gestion financière. La pandémie de Covid-19 affectera le budget de l'arrondissement pour l'année en cours. Mais nous allons tout faire pour maintenir les services aux citoyens.

Je tiens une fois de plus à vous remercier pour votre confiance et votre appui. C'est en travaillant ensemble que nous améliorons continuellement la qualité de vie dans notre arrondissement!



Normand Marinacci, LL.L.
Maire



Budget de fonctionnement

Pour l'année 2019, l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève disposait d'un budget de fonctionnement de 10 121 000 \$, réparti comme suit :

- des revenus de source locale totalisant 450 000 \$
- une allocation de 9 671 000 \$ provenant de la Ville de Montréal, composée d'un transfert et d'une taxe relative aux services.

L'arrondissement a terminé l'exercice financier 2019 avec un déficit de gestion avant les ajustements de 330 000 \$.

★
En milliers de dollars

Nos documents financiers sont également déposés sur le site Internet :
www.ville.montreal.qc.ca/ibsg

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	BUDGET 2019	RÉALISATIONS 2019	RÉALISATIONS 2018
Revenus	10 121	10 605	10 302
Dépenses	10 121	11 158	10 575
Excédent de gestion		(553)	(273)
Affectations		39	17
Surplus de gestion selon le budget modifié		(514)	(256)
Correction - Corporatif		184	(225)
Excédent de gestion		(330)	(481)

Dépenses d'immobilisation 2019

L'enveloppe du programme triennal d'immobilisations (PTI) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève était constituée en 2019 d'un montant initial de 2 927 000 \$.

Principales réalisations

Ainsi, au nombre des principaux investissements réalisés en 2019, mentionnons :

- Réfections bordures et trottoirs dans différents secteurs de l'arrondissement

Projet de réhabilitation d'égout et d'aqueduc

- Égout sanitaire croissant Bellerive de la rue Lefebvre à l'extrémité ouest
- Égout sanitaire boul. Gouin de la rue Beaulieu à la rue de Jouvence
- Aqueduc sur la rue Pierre-Boileau de la rue Cherrier à la rue Closse

Projet de planage et revêtement de la chaussée

- Planage Rue Cherrier, de la rue Émile à la rue Hervé
- Rue Chèvremont, du boul. Jacques Bizard à la rue Jules-Janvril
- Chemin Bord-d-Lac, du croissant Barabé à la montée de l'Église
- Montée de l'Église, du Chemin Bord-du-Lac à la rue Alphonse-Desjardins
- Boul. Gouin, de la rue Barbeau au boul. Jacques Bizard

Projet de bâtiment : Démolition du 15 822 Gouin Ouest



Indications préliminaires pour l'exercice 2020

Budget de fonctionnement

Pour l'exercice 2020, l'arrondissement de L'Île-Bizard-SainteGeneviève a adopté un budget de 10 788 700 \$. Le financement de ce budget se composait des éléments suivants: des revenus de source locale de 610 100 \$, une allocation de la Ville de Montréal de 8 501 400 \$, et une taxe d'arrondissement pour un montant de 1 677 200 \$.

Notre planification budgétaire va nécessiter un effort de redressement afin d'en arriver à un budget équilibré.

Programme de dépenses en immobilisations

Voici les projets prévus pour l'année 2020 :

- Réfection des rues Paquin, Roy, Montclair, Monique et Sacré-Coeur
- Réfection des rues Roussin, Vermont et croissant Barabé
- Construction d'un chalet au parc Jonathan-Wilson
- Restauration du bâtiment au 13, rue Chauret (Sainte-Geneviève)
- Aménagement du parc à Sainte-Geneviève
- Revitalisation du village de Sainte-Geneviève